

République Française - Département de Seine-Saint-Denis

Pôle citoyenneté 10 avenue Salvador-Allende 93270 SEVRAN

Tel: 01 41 52 41 72

Mail: pcitoyennete@ville-sevran.fr

Sevran, le 19 juin 2018

Compte rendu de la réunion publique du comité de quartier des Sablons 11 juin 2018 à 19h à l'école Desnos

Présents:

- M. Portel, Adjoint au Maire en charge des politiques de l'habitat et du logement, de la rénovation urbaine et de l'assainissement ; élu référent co-président du comité de quartier
- Mme Chauvet, Conseillère municipale déléquée en charge de la petite enfance et des PMI
- M. Kamiri, Directeur du Pôle Tranquillité Publique
- M. Jegouzo, Responsable du service Environnement aux Services Techniques

Excusés:

- M. Adolphe, Adjoint au Maire en charge de la démocratie locale, la vie associative et les fêtes et cérémonies
- Mme Mabchour, Adjointe au Maire en charge du suivi du Projet Terre d'Avenir et de la gestion urbaines de proximité
- M. Mériguet, Conseiller municipal délégué en charge des achats, des marchés publics et du suivi des proiets de la Ville :
- Monsieur le Commandant Santais de la Police Nationale
- 9 conseillers du quartier
- 51 personnes habitantes

1/ Présentation de l'état d'avancement de la fibre optique dans le guartier et à Sevran

- voir présentation en ligne : https://www.ville-sevran.fr/sablons
 - Un habitant témoigne du raccordement de son habitation avec la fibre,
 - Question sur les pouvoirs de la Mairie face aux problèmes que rencontrent les clients et leurs opérateurs internet :
 - La ville n'est pas compétente en matière de fourniture d'accès à internet.

1



2/ Point sur la tranquillité publique dans le quartier, en présence de M. Kamiri, Directeur du Pôle Tranquillité Publique et de la Police Municipale

- Témoignages de rodéos urbains dans le quartier avec présence sur le terrain synthétique du stade Guimier. Ceci génère un fort sentiment de crainte pour la simple déambulation dans le quartier, de la part des personnes âgées mais également des parents avec enfants se déplaçant simplement sur les trottoirs... Quelles sont les possibilités de la Police Nationale à ce sujet ?
 - M. Kamiri explique que les forces de police ont ordre de ne pas pourchasser les quads et les petites motos, afin d'éviter les accidents...
 - Il est évoqué en séance la proposition de sécuriser le stade Guimier en le fermant ?
 - Il est également proposé de créer un terrain où quads et motos pourraient évoluer légalement, ce qui pourrait permettre d'éviter les déambulations dans les quartiers ?
- Question globale du stationnement interdit sur le quartier : sur les trottoirs, aux croisements :
 - Signalement d'une voiture ventouse rue Jean-Paul Roux ;
 - la Police Municipale est désormais compétente sur la ville et effectue régulièrement des verbalisations. Celles-ci sont d'ailleurs suivies de réclamations énergiques en Mairie, les PV s'élevant à 135 euros pour un stationnement interdit.
 - Idem pour l'enlèvement des véhicules ventouses et épaves : la « brigade fourrière » de la Police Municipale effectue dorénavant des enlèvements réguliers comme par exemple la semaine précédent la réunion où 90 véhicules ont été enlevés sur la ville.
 - M. Kamiri explique cependant que ses effectifs sont réduits à 7 agents de Police Municipale dont 5 opérationnels en raison notamment des difficultés de recrutement bien connues des villes du département...
- Signalement de stationnement d'un camion-plateau avec grappin allée André-Breton
- Témoignage de chiens dangereux promenés sans muselière. Il semble que ce phénomène s'amplifie.
 - M. Jegouzo explique que c'est effectivement possible, car il fait face depuis quelques temps au déclassement de chiens dangereux par les vétérinaires.
 - Concernant les interventions de la Police, M. Kamiri explique qu'elles sont difficiles. Il n'existe qu'une unique brigade sinophile pour Aulnay-sous-bois et Sevran. Certains Policiers municipaux sont formés à l'approche des chiens, mais les interventions sont délicates. Il est d'avantage efficace d'intervenir auprès des maîtres, à leur domicile.
- Question des barbecues en soirée, qui génèrent du tapage nocturne :
 - o la Police Municipale n'est pas active en soirée ni la nuit. A ce jour, les policiers

- municipaux se répartissent en journée selon un planning (voir la présentation). Il faudrait atteindre une vingtaine de policiers pour pouvoir organiser une Police Municipale très présente et très réactive ;
- la Police Nationale est informée, elle se déplace lorsqu'elle le peut; le manque d'effectifs est également un élément connu et commun au département de Seine-Saint-Denis... M. Kamiri évoque la création annoncée de la Police de Sécurité du Quotidien, avec un renfort attendu des effectifs.
- Les habitants présents questionnent sur la stratégie globale entre les deux Polices à ce suiet ?
- Signalement de nuisances sonores la nuit, avec musique et camions qui laissent tourner leur moteur sur le secteur rue Boris-Vian / allée Breton ;
- idem rue Ravel:
- idem avec la problématique récurrente du squat de jeunes sous le porche de la place Elsa-Triolet ; un habitant se plaint de l'odeur d'urine dans l'entrée du parking OSICA
 - M. Portel rappelle que la Ville a cherché une solution avec OSICA afin de mettre à disposition un espace pour les associations. OSICA n'a pas répondu favorablement à cette proposition à ce jour.
- Signalement de prise du sens interdit allée Saint-Saëns, et du non respect du stop;
- Signalement de stationnement interdit sur les trottoirs allée Jacques-Decour , et sur l'arrêt de bus :
- Avenue Léon-Jouaux : la limitation de vitesse à 30km heure n'est pas respectée...
 - Qui doit faire respecter la réglementation en matière de sécurité routière sur la ville ?

3 - Point sur le budget 2018 relatif à des interventions sur le quartier

- Réfection des espaces extérieurs autour du patrimoine d'Antin-Résidence -secteur allée Jean-Giono/ chemin du Marais du souci, à l'occasion de la réhabilitation des pavillons par le bailleur. Le budget est évalué entre 200 000 et 300 000 euros de participation pour la ville, le double pour le bailleur qui prévoit par exemple la création d'une aire de jeux.
- Embellissement de fin de travaux dans les écoles du quartier: la Municipalité s'est engagé à effectuer les travaux de réfection des écoles à hauteur de 500 000 euros par an depuis 2014. Pour 2018, ce sont 557 000 euros qui seront consacrés à la fin des travaux, c'est-à-dire la peinture de Ravel 1 et 2 et de Desnos, au remplacement de la menuiserie extérieure fuyarde de Ravel1, l'installation d'une climatisation réversible dans les 6 classes et la salle des maîtres à l'étage de Desnos. Les travaux de peinture en particulier, qui cumulent des surfaces très importantes, vont occasionner une charge de travail particulière pour le déménagement et le réaménagement de la salle de classe cet été.

- Les travaux d'étanchéité sur la toiture de la bibliothèque Elsa-Triolet sont évalués à 300 000 euros.
- La poursuite de la réhabilitation de la place Elsa-Triolet s'élève à 100 000 euros pour cette année 2018.
 - Les habitants présents rappellent leur insatisfaction devant le nouveau stabilisé du sol de la place, qui produit de la poussière et du sable dès qu'il y a du vent.

<u>4- Présentation de la gestion des dépôts sauvages et encombrants sur la ville, par J. Jégouzo</u>

➤ Voir la présentation sur le site de la Ville, mentionnée plus haut, qui précise entre autres les dates de ramassage des divers types de déchets; voir également le site du SEAPFA, en charge de ces ramassages : https://www.paristerresdenvol.fr/calendriers-de-collecte

Diverses questions en lien avec les Services Techniques :

- Un habitant présent témoigne avoir reçu un « accueil très sympathique » aux Services Techniques;
- Allée Boieldieu : les camions Véolia montent sur les trottoirs pour pouvoir circuler, alors qu'ils ont été refaits il y a seulement 3 ans ? Une habitante s'inquiète de l'état des canalisations de gaz passant juste en dessous ?
 - En outre : les camions semblent remonter la rue à reculons en sens interdit, ce qui est interdit ?
 - Il semble qu'ils aient une difficulté à pouvoir effectuer leur demi-tour à cause du stationnement gênant : ne pourraient-ils pas disposer de papillons à mettre sur les pare-brises des véhicules gênant pour en informer les propriétaire et éviter que ces stationnements se perpétuent ?
- Allée Jacques-Decour et rue Apollinaire: question sur la fréquence du balayage de rue ?
 à la main et à la machine ?
- Même question pour l'allée Max-Jacob, et le nettoyage du bac à sable de l'aire de jeux, qui sert essentiellement aux chiens ? Est-il possible de le protéger ou de l'enlever ?
- Les habitants présents redemandent une médiation sur le tri des déchets et la prévention des dépôts sur la voie publique.
- Il semble que les sacs en papier pour les déchets verts n'aient pas été distribués partout dans le quartier
- Angle allée André-Breton : l'accès PMR n'a pas été finalisé ?
- Toujours demande de ralentisseurs allée Jacques-Decour ;

- question de l'élagage dans le quartier, et en particulier sur les grands arbres rue Guy-Mollet, Boris-Vian, avenue du Général De-Gaulle ?
- Concernant l'adresse 9 et 11 allée de Bucy: un tilleul est planté très près d'un mur d'habitation (20cm), est-ce réglementaire? Qui doit tailler les haies de la rue à ce niveau?

5- Signalements et questions diverses :

- signalement du stationnement des bus du STIF dans l'allée Charpentier qui est en fait une impasse;
- question sur l'implantation des commerces et du personnel médical sur le quartier : il est décidé de mettre cette question à l'ordre du jour de la prochaine réunion publique, à la rentrée 2018 ;
 - proposition d'implanter une antenne de la pharmacie du centre-ville dans le quartier?
- l'auto-école de la place Elsa-Triolet : elle stationne ses véhicules sur la place : dispose-telle d'un emplacement réservé ?
- Fin de la réunion, pot de l'amitié.